



## Demande de reconnaissance d'un service de presse en ligne

Décret n° 2009-1340 du 29 octobre 2009 pris pour application de l'article 1er de la loi n° 86-897 du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse  
Décret n°97-1065 du 20 novembre 1997 modifié relatif à la Commission paritaire des publications et agences de presse

**IMPORTANT :**

*Avez-vous prévu de réaliser prochainement un investissement pour le développement de votre service en ligne et de solliciter à ce titre une aide du fonds d'aide au développement des services de presse en ligne ?*

OUI

Montant prévisionnel de l'investissement : \_\_\_\_\_ €

Date prévue pour le début de la réalisation : \_\_\_\_\_

NON

## 1. Informations concernant l'éditeur

### Si l'éditeur est une personne morale :

Dénomination ou raison sociale : \_\_\_\_\_  
Forme / statut juridique : \_\_\_\_\_ Capital social : \_\_\_\_\_ €  
Adresse du siège social : \_\_\_\_\_  
Numéro SIREN : \_\_\_\_\_  
Numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : \_\_\_\_\_

### Si l'éditeur est une personne physique :

M. / Mme : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse du domicile : \_\_\_\_\_  
Statut d'auto-entrepreneur :  OUI  NON  
Le cas échéant, numéro SIREN : \_\_\_\_\_  
Le cas échéant, numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : \_\_\_\_\_

### Dans tous les cas :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

1. Informations concernant l'éditeur (suite)

**Le cas échéant, publications de presse (support papier) éditées par ailleurs :**

Titre	Périodicité	Tirage moyen par numéro	Prix de vente au numéro (en €)	Numéro de CPPAP (le cas échéant)

**Le cas échéant, services en ligne édités par ailleurs :**

nom(s) de domaine(s)	Intitulé adresse (URL) de la page d'accueil	Date de lancement	Catégorie (information politique et générale / autre) (1) (2)

**Chiffre d'affaires de l'éditeur :**

(en €)	Réalisé (le cas échéant) dernier exercice	Prévisionnel	
		exercice en cours	exercice à venir
Chiffre d'affaires total			
Chiffre d'affaires tiré de l'exploitation du service en ligne pour lequel la demande est formulée			

## 2. Informations concernant le service

### Identification du service :

Adresse (URL) de la page d'accueil du service : \_\_\_\_\_  
Nom(s) de domaine(s) : \_\_\_\_\_  
Catégorie :  information politique et générale <sup>(1) (2)</sup>  autre  
Date de lancement du service (effective ou prévisionnelle) : \_\_\_\_\_

	M. / Mme	Prénom	Nom
Directeur de la publication <sup>(3)</sup> :			
Codirecteur de la publication (le cas échéant) <sup>(3)</sup> :			
Responsable de la rédaction (le cas échéant) :			

Coéditeur(s) (le cas échéant) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Hébergeur du service :

#### S'il s'agit d'une personne physique :

M. / Mme : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse du domicile : \_\_\_\_\_

#### S'il s'agit d'une personne morale :

Dénomination ou raison sociale : \_\_\_\_\_  
Forme / statut juridique : \_\_\_\_\_ Capital social : \_\_\_\_\_ €  
Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

#### Dans tous les cas :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

## 2. Informations concernant le service (suite)

### Caractéristiques générales :

Nombre de pages du service (indicatif) : \_\_\_\_\_ Périodicité d'actualisation du service : \_\_\_\_\_  
 Langue(s) utilisée(s) : \_\_\_\_\_  
 Fréquentation (constatée ou prévisionnelle) : nombre de visiteurs uniques mensuels (moyenne annuelle) : \_\_\_\_\_  
 nombre de visites mensuelles : \_\_\_\_\_  
 nombre de pages vues par mois : \_\_\_\_\_

### Données relatives à l'exploitation du service :

(en €)	Réalisé (le cas échéant)	Prévisionnel	
	dernier exercice	exercice en cours	exercice à venir
<i>Produits</i>			
Ventes d'articles, abonnements			
Publicité			
Ventes de biens			
Prestations de services			
Autres			
<b>Total</b>			
<i>Charges</i>			
Charges de personnel			
dont emploi de journalistes			
Autres			
<b>Total</b>			

Le cas échéant : nombre de salariés : \_\_\_\_\_  
 nombre de journalistes professionnels employés à titre régulier (1) : \_\_\_\_\_  
 nombre de journalistes professionnels employés à titre occasionnel : \_\_\_\_\_

- (1) Conformément au 11° de l'article 1er du décret n° 2009-1340 du 29 octobre 2009 pris pour application de l'article 1er de la loi n° 86-897 du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse :  
 « pour les services de presse en ligne présentant un caractère d'information politique et générale, l'éditeur emploie, à titre régulier, au moins un journaliste professionnel au sens de l'article L.7111-3 du code du travail. »
- (2) Conformément à l'article 2 du décret n° 2009-1340 du 29 octobre 2009 pris pour application de l'article 1er de la loi n° 86-897 du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse :  
 « sont considérés comme d'information politique et générale les services de presse en ligne dont l'objet principal est d'apporter, de façon permanente et continue, des informations, des analyses et des commentaires sur l'actualité politique et générale locale, nationale ou internationale susceptibles d'éclairer le jugement des citoyens. Ces informations doivent présenter un intérêt dépassant significativement les préoccupations d'une catégorie de lecteurs. »
- (3) Conformément à l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 relative à la communication audiovisuelle, le directeur et, éventuellement, le codirecteur de la publication doivent être majeurs, avoir la jouissance de leurs droits civils et n'être privés de leurs droits civiques par aucune condamnation judiciaire.

### 3. Pièces à joindre à la demande

- Copie des statuts (datés et signés) de la société, de l'association ou de l'organisme éditeur (s'il s'agit d'une personne morale)
- Le cas échéant, copie du certificat d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
- Le cas échéant, copie de la déclaration de début d'activité adressée au centre de formalités des entreprises (CFE) territorialement compétent
- Dans le cas de l'appartenance à un groupe, organigramme général du groupe et de ses filiales

- Plan du site
- Impression d'écran de la page d'accueil sur trois jours successifs

- Pour chaque journaliste professionnel employé, copie de la carte de presse et du contrat de travail
- Pour les autres salariés éventuels, copie d'un bulletin de salaire (avec la mention de la convention collective à laquelle est rattaché le salarié)

**- Une note de présentation détaillée du service (voir la notice explicative en page 8)**

#### **IMPORTANT :**

Pour les sites soumis (intégralement ou partiellement) à contrôle d'accès, vous devez fournir tous les éléments utiles pour l'accès aux pages concernées (URL, identifiants, mots de passe, etc.) pendant toute la durée de l'instruction de votre demande.

Le secrétariat de la CPPAP conserve la faculté, après le début de l'instruction de votre demande, de solliciter toute information ou pièce complémentaire utile à l'examen de celle-ci.

#### 4. Responsable du dossier

M. / Mme : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_  
Adresse postale (si différente de celle de l'éditeur) : \_\_\_\_\_

#### 5. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations délivrées dans le présent formulaire (4).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et signature du directeur de publication :

#### 6. Envoi du dossier / renseignements complémentaires

Le dossier de demande complet doit être envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

**Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP)**  
**30, rue du Château des Rentiers – 75 013 Paris**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site [www.cppap.fr](http://www.cppap.fr) ou contacter le secrétariat de la CPPAP :

- par téléphone au 01.72.73.61.54 ou par fax au 01.72.73.61.75
- par courriel à l'adresse suivante : [cppap@culture.gouv.fr](mailto:cppap@culture.gouv.fr)

(4) Article 441-6 du Code Pénal :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende.  
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu. »

## NOTICE EXPLICATIVE

concernant la note de présentation détaillée du service

***Votre dossier de demande doit impérativement comporter une note détaillée permettant d'apprécier précisément la ligne éditoriale, le modèle économique et les évolutions potentielles du service en ligne concerné. Cette note devra contenir les indications suivantes :***

### **Démarche éditoriale et contenu du service :**

- Objet principal, contenu résumé, publics visés
- Nature et origine des contenus mis en ligne (en précisant la part et la nature des contributions extérieures éventuelles)
- Nature de l'apport éditorial (méthode de collecte, de sélection et de traitement des informations mises en ligne)
- Composition de la rédaction (nombre de journalistes professionnels employés à titre régulier / occasionnel, statut des autres contributeurs)
- Type et volume des données mises en ligne (textes, images fixes, documents audio / vidéo, animations...)
- Existence éventuelle d'espaces de contribution personnelle des internautes ou d'espaces interactifs, en précisant lesquels (forums, blogs, commentaires, jeux...)
- Périodicité et volume des mises à jour effectuées
- Dispositifs mis en œuvre pour lutter contre les contenus illicites

### **Modèle économique du service :**

- Détail des produits et des charges liés à l'exploitation du service (en complément des données chiffrées figurant dans le tableau en page 4 du formulaire)
- Si l'accès aux contenus du service est partiellement ou intégralement payant :
  - contenus concernés
  - modalités de paiement (abonnement, paiement à l'article, autres)
  - tarif(s)
- Le cas échéant, liste des principaux annonceurs ; préciser les différentes modalités de publicité proposées à ceux-ci et les tarifs correspondants
- Prestations commerciales (biens ou services) proposées à titre régulier sur le site ou sur des sites connexes, par l'éditeur ou un partenaire éventuel (à préciser)
- Partenaire(s) éventuel(s) du site, en précisant la nature du ou des partenariats
- Liens permanents vers d'autres sites

### **Perspectives d'évolution du service :**

- Évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires et des différents types de produits et de charges sur les cinq prochaines années
- Évolution prévisionnelle de la fréquentation du service, d'un point de vue quantitatif (nombre de visiteurs uniques, de pages lues, etc.) et qualitatif (types de public)
- Projets de développement et investissements prévus sur les cinq prochaines années